



# VISAGE

*Des colos à vivre !*



SÉJOUR SKI/SURF – 7/17 ANS  
Du 16 au 23 février 2019



[www.association-visage.com](http://www.association-visage.com)

## Le domaine skiable de Morzine/Les Gêts

Direction la Haute-Savoie ! Situé entre le Lac Léman et le Mont-Blanc, Les Gêts nous ferons partir à la découverte des Portes du Soleil avec 650 km de pistes entre sapins et alpages. Morzine, station située au coeur des Portes du Soleil permet de rejoindre les Gêts facilement.

La qualité et la diversité du domaine skiable nous offrira des sensations de liberté et de ski plaisir comme nulle part ailleurs.



Photographe de formation, je m'occupe actuellement de la ferme d'Assonval tout au long de l'année. J'avais 6 ans lors de ma première colo à Visage et j'ai depuis été animateur, directeur adjoint, directeur et formateur au sein de l'association. Je suis très heureux de diriger ce séjour de ski 2019.

Emmanuel Therry

Directeur

## L'hébergement

C'est dans le chalet de l'écho des Montagnes à Seytroux, situé à 12 km de Morzine, où Christelle et son équipe nous accueilleront encore cette année en pension complète avec tout son amour pour les colos.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous dégusterons de bons plats régionaux cuisinés par nos hôtes à base de produits frais et locaux.

Pour le couchage, il y aura des chambres de filles et des chambres de garçons réparties par âge, afin de créer un espace de vie quotidienne agréable.

Prix du séjour  
(tout compris) :  
890 €



## Le passage des niveaux de ski !

L'encadrement des groupes de skieurs ou surfeurs sera assuré par des animateurs qualifiés avec des cours de ski pour tous les niveaux. Pour celles et ceux qui le veulent, le passage des niveaux par l'École de Ski Français sera possible (étoile, flèche, chamois).



SKI OU SURF  
toute  
la journée



**Partant(e) !**

Le séjour a lieu du samedi 16 février au samedi 23 février 2019. Nous voyagerons en autocar. Départ sur le parking en face de la mairie de Marcq-en-Baroeul en soirée et retour dans la matinée au même endroit.

### La journée type

- 8h00 : Lever
- 8h00 - 8h45 : petit-déjeuner
- 9h00 - 12h30 : SKI ou SURF
- 12h30 - 14h00 : déjeuner : pique-nique sur les pistes pour profiter au maximum de la neige !
- 14h00 - 17h00 : SKI ou SURF
- 17h00 - 17h45 : goûter
- 17h45 - 19h45 : douches / jeux de société / lecture / temps libre
- 19h45 - 20h45 : dîner
- 21h00 - 22h15 : veillée
- 22h15 : Coucher pour les plus jeunes et la soirée continue un peu pour les plus grands s'ils le souhaitent !



## Suivez les étapes d'inscription

### • Étape n°1 :

1. Remplir le bulletin d'inscription ci-contre.

Un seul bulletin d'inscription par enfant. (Vous pouvez télécharger d'autres bulletins sur [www.association-visage.com](http://www.association-visage.com)).

2. Joindre un acompte de 150 € + 10 € de cotisation par an et par famille.

3. Renvoyer le tout par courrier à « Association VISAGE - BP 2051 - 59702 Marcq-en-Barœul Cedex », ou le déposer à l'annexe de la salle Bourvil - 133 rue des Tisserands - 59700 Marcq-en-Barœul, pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (chaque mercredi de 13h à 16h).

### • Étape n°2 :

Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous transmettons un accusé de réception, puis un dossier d'inscription. Attention, pour des raisons logistiques, l'inscription ne sera définitivement prise en compte que lorsque le dossier COMPLET sera remis à l'association, au plus tard à la date limite indiquée dans le dossier d'inscription.

## Quelques règles de fonctionnement :

• L'association se réserve le droit d'annuler un séjour.

• L'adhésion à l'association est de 10 € par an et par famille. Cette adhésion annuelle reste acquise à l'association en cas d'annulation de l'inscription.

• L'annulation du séjour : une somme de 50 € (correspondant aux frais de dossier) sera retenue en cas d'annulation, quel qu'en soit le motif. Si celle-ci intervient dans les 15 jours précédant le départ, c'est l'acompte de 150€ qui sera retenu. Tout séjour commencé est dû.

• Les aides aux vacances : les participations des municipalités, comités d'entreprise, CAF, etc... sont déductibles des prix indiqués. Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de paiement échelonné.

### Habilitations :

Tous nos séjours font l'objet d'une déclaration auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les locaux que nous utilisons sont agréés par ces mêmes services et sont conformes aux normes d'hygiène et de sécurité. Les activités sportives réglementées s'effectuent dans le cadre de clubs sportifs ou associations dont les moniteurs sont titulaires d'un brevet d'état.

NB : Afin d'assurer une bonne gestion administrative, merci de respecter les délais, les heures de permanence et les conditions d'inscription. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée de l'acompte. Les dossiers incomplets ne pourront être pris en compte.

<b>Coordonnées du Responsable légal</b>	
Mme - Mlle - M. Nom : ..... Prénom : .....	
Adresse : .....	
Code postal : ..... Ville : .....	
Téléphones : ...../...../.....	
Email : .....@.....	
<b>Personne à inscrire</b>	
Nom : ..... Prénom : .....	
Date de naissance : ...../...../..... Fille <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/>	
Pointure : .....Tour de tête : .....Taille : .....Niveau de ski : .....	
<b>Règlement</b>	
Pour cette inscription d'un montant total de.....€, Je joins, un acompte de 150 € par enfant + 10 € de cotisation annuelle soit.....€ Je loue un casque (13€) <input type="checkbox"/> SKI <input type="checkbox"/> SURF <input type="checkbox"/> (+40 euros pour le SURF et le niveau minimum requis doit être équivalent à la 2ème étoile en ski) Par chèque <input type="checkbox"/> En espèces <input type="checkbox"/> (à déposer à la permanence)	Signature :



**PERMANENCES DE L'ASSOCIATION VISAGE**  
 Chaque mercredi de 13h à 16h  
 133 rue des Tisserands BP 2051  
 59702 Marcq-en-Barœul Cedex  
 03 20 74 08 99 - 09 72 13 51 26  
[contact@association-visage.com](mailto:contact@association-visage.com)

Séjour ski **ISAGE**  
 16-23 février 2019